

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
26	2

Date de la convocation
4 février 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
20/02/2020

et publication le
20/02/2020

L'an deux mille vingt, le 13 février à 20 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Fabienne Perrot – Michel Jan – Martine Connan – Lionel Gainon – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Marie-Josée Fercoq – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boëdec – Georges Galardon – Jacques Troël – Daniel le Caër – Claude Bernard – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Louis Mobuchon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe
Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Georges Galardon

**Attribution d'une subvention exceptionnelle
et projection sur le développement du projet DÉMOS**

Le Président rappelle le cadre de la compétence – initiation, formation et enseignement à la musique, à la danse et à l'art dramatique – dont l'objectif est de démocratiser l'accès aux formations et d'améliorer l'attractivité des structures concernées.

Les nombreuses actions entreprises en ce sens ont fait l'objet d'une délibération spécifique en avril 2018 pour la création d'un orchestre DÉMOS avec le partenariat de la Philharmonie de Paris. Cet orchestre a vu le jour en octobre 2018 et poursuit actuellement son chemin dans une deuxième année d'activité encadrée par l'EMDTKB, opérateur choisi par la CCKB pour la mise en œuvre du dispositif.

Ce projet, financé par le Ministère de la Culture et différentes fondations, est également rejoint localement par d'autres partenaires contributeurs importants comme la CAF et le Département des Côtes d'Armor. L'ensemble de ces partenaires finançant l'action, rejoints par des opérateurs et autres partenaires comme peuvent l'être l'Éducation Nationale ou l'Enseignement Catholique 22, se sont retrouvés le 29 janvier dernier avec la CCKB, l'EMDTKB et la Philharmonie de Paris pour une réunion du comité de suivi et de pilotage DÉMOS Kreiz Breizh.

Cette réunion a permis de revenir sur le bilan de l'année passée (exercice 2018/2019), d'observer le travail et les projets de l'orchestre en cours et, dès à présent, de se projeter sur l'évolution de ce dispositif national implanté sur notre territoire.

La partie bilan a démontré l'adéquation de la mise en place de ce projet sur la CCKB (nouveaux publics touchés, rayonnement sur l'intégralité des communes de la CCKB, rigueur du projet pédagogique et effets positifs nombreux de DÉMOS sur les enfants et leurs familles mais aussi sur notre territoire et la visibilité donnée à celui-ci par son intermédiaire).

Le bilan financier de la première période est équilibré et l'objectif de limiter l'impact pour la CCKB est atteint. Dans son apport au projet, la CCKB valorise en effet l'accompagnement de ses agents au projet (masse salariale existante avec ou sans DÉMOS) et a réaffecté la quasi-

totalité de son enveloppe annuelle liée au parc instrumental de prêt, tout ceci sans pour autant diminuer la qualité du service par ailleurs. Elle a en outre perçu directement l'aide de 25 000€ du Département des Côtes d'Armor qu'il conviendra de reverser en partie à l'EMDTKB pour combler l'écart entre ses dépenses et recettes sur le projet (élément qui participe de l'objet de cette délibération et de l'esprit de la convention d'objectifs et de moyens renouvelée avec l'EMDTKB en décembre 2019).

Au total, sur les 265 500 € du coût de l'année 1 (hors valorisations), la CCKB a apporté 30 000 € comme part d'autofinancement (réversion prévue à l'EMDTKB liée à cette délibération incluse).

Le comité de pilotage s'est ensuite penché sur la projection de l'après DÉMOS. La Philharmonie de Paris, opérateur national du dispositif DÉMOS, a précisé la pertinence pour elle d'intervenir sur des secteurs ruraux après avoir principalement soutenu des projets en quartiers prioritaires de zones urbaines. Outre son approbation générale de l'organisation locale de DÉMOS en Kreiz Breizh, elle souligne sa volonté de poursuivre son accompagnement au-delà des 3 ans de ce projet (comme elle le fait sur les territoires qui établissent positivement la co-construction du dispositif avec elle).

Ce prolongement d'une nouvelle période de 3 années 2021-24 prendrait alors la forme de la mise en place d'un 2^{ème} orchestre DÉMOS sur la CCKB à destination d'une nouvelle cohorte d'enfant et du soutien à la mise en place d'un orchestre avancé qui permettrait aux jeunes enfants actuellement dans DÉMOS de poursuivre tout en étant rejoints par des amateurs et des élèves de l'EMDTKB.

Cette perspective a été unanimement soutenue par les partenaires présents au Comité de Pilotage, et mesurant la dynamique forte enclenchée par la naissance de DÉMOS en Kreiz Breizh, il convient désormais la CCKB de se projeter et de se prononcer officiellement sur son intention à ce niveau.

À la lecture de ces éléments, le Président propose à l'assemblée communautaire d'une part, de valider une réversion à l'EMDTKB de 17 000 € (sur les 25 000 € reçus du Département des Côtes d'Armor à cet effet) lui permettant de corriger l'écart entre les sommes perçues et dépensées par elle pour DÉMOS sur son exercice 2018/2019 et, d'autre part, d'affirmer son intention auprès de la Philharmonie de Paris de travailler conjointement avec elle pour construire la suite de DÉMOS sur une nouvelle période de réalisation qui se déroulerait entre septembre 2021 et juin 2024.

Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Décide de verser une subvention supplémentaire de 17 000 € à l'EMDTKB pour le fonctionnement 2018/2019 de DÉMOS Kreiz Breizh et d'autoriser le Président à s'engager au nom de la CCKB auprès de la Philharmonie de Paris pour, d'ores et déjà, préparer avec cette institution nationale la suite qui sera donnée au premier orchestre DÉMOS Kreiz Breizh.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

